

CGT

M A T M U

TRACT
13 FÉVRIER
2025

Il ne suffit pas
de s'indigner,
il faut s'engager !



NAO 2025 :

Notre analyse détaillée et nos
revendications pour ces NAO 2025

Avant toutes négociations salariales, nous avons besoin de connaître les données économiques de notre Groupe...

... Et pour la première fois, nous n'avons eu que des approximations hasardeuses.

Enfin, quand les bénéfices sont estimés comme exceptionnels, nous n'avons pas les chiffres pour préparer nos revendications.

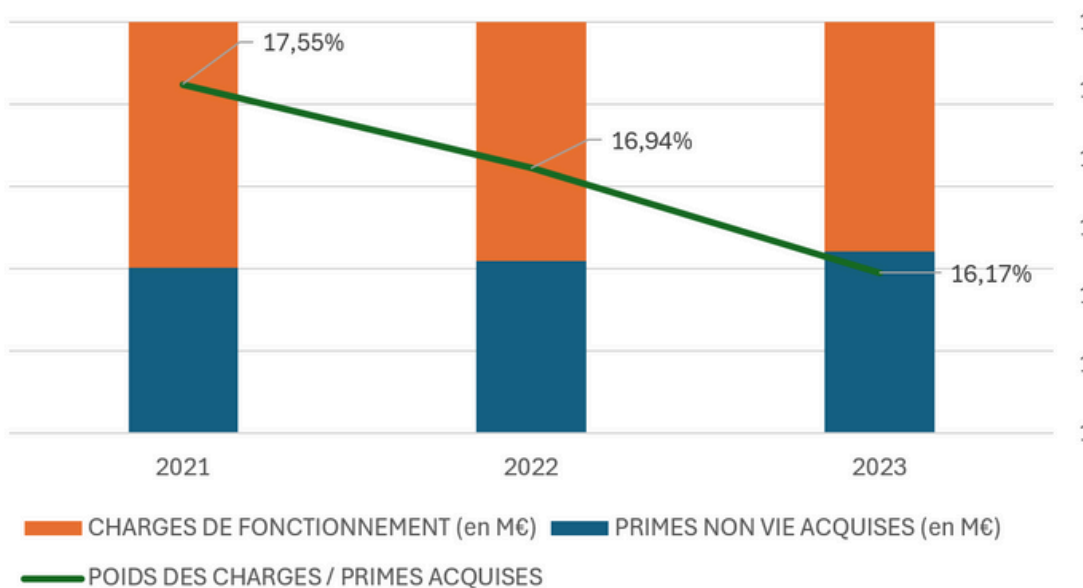
Tout juste des estimations : un résultat au niveau de la SGAM qui serait proche des 95 M€, et de Matmut SAM qui tournerait vers 75 M€.

La CGT souhaite donc partager avec vous notre analyse de la situation autour de 3 questions :

1/ L'Entreprise nous récompense-t-elle à la hauteur de ce que nous produisons pour elle ?

Commençons par un graphique évocateur. Quel est le poids des charges, masse salariale comprise qui compte d'ailleurs pour l'essentiel des frais de fonctionnement, dans les primes acquises par le groupe, hors assurance vie.

Poids des charges sur les primes acquises en non vie



	2021	2022	2023
PRIMES NON VIE ACQUISES (en M€)	2276,0	2370,9	2763,1
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (en M€)	399,4	401,6	446,9
POIDS DES CHARGES / PRIMES ACQUISES	17,55%	16,94%	16,17%

Comme vous pouvez le constater, le poids des charges de fonctionnement diminue, non pas parce que les charges baissent, mais parce que les primes augmentent bien plus vite que les coûts.

Conclusion : l'entreprise gagne de plus en plus d'argent en augmentant plus rapidement ses primes que ses coûts de fonctionnement.

Le groupe Matmut se porte donc plutôt bien !

2/ Nos augmentations salariales comblent-elles l'inflation ?

Pour rappel, l'inflation est l'augmentation générale et durable des prix. Si les prix augmentent mais que nos salaires n'augmentent pas, nous perdons en pouvoir d'achat (avec la même somme d'argent, nous pouvons acheter moins de choses).

Inversement, si nos salaires augmentent plus vite que l'inflation, alors nous gagnons en pouvoir d'achat. Comme chaque année, nous prendrons comme données clés l'IPCH de décembre, données calculées par l'INSEE.

L'indice IPCH est l'indice qui retranscrit le mieux la réalité du pouvoir d'achat des français selon la majorité des économistes car ils pondèrent mieux certains postes de remboursement, notamment l'alimentation, le logement et l'énergie, et moins la santé (voir figure 2 sur [ce lien](#))

Comparons donc les augmentations salariales (Augmentation Générale +Aug. Individuelle) obtenues à la Matmut depuis 2022 avec l'indice des prix à la consommation harmonisé de Décembre sur 12 mois glissants (IPCH), **ce qui nous donnera la perte de pouvoir d'achat cumulée :**

	2022	2023	2024	2025
IPCH (déc n-1)	3,40%	6,70%	4,10%	1,80%
Taux AG+AI	2,70%	4,10%	3,60%	
Perte pouvoir d'achat sur l'année	0,70%	2,60%	0,50%	1,80%
Perte pouvoir d'achat cumulée	0,70%	3,30%	3,80%	5,60%

Lecture : les 0.7 % de perte de pouvoir d'achat de 2022 = IPCH (3,40 %) - Taux AG + AI (2,70 %).
Le cumul est la somme des pertes additionnées à partir de 2022.

Conclusion :

Les augmentations salariales n'ont pas compensé l'inflation forte de ces 2 dernières années. Le cumul de la perte de pouvoir d'achat, avant d'ouvrir cette NAO 2025, s'élève à 5,60 %.

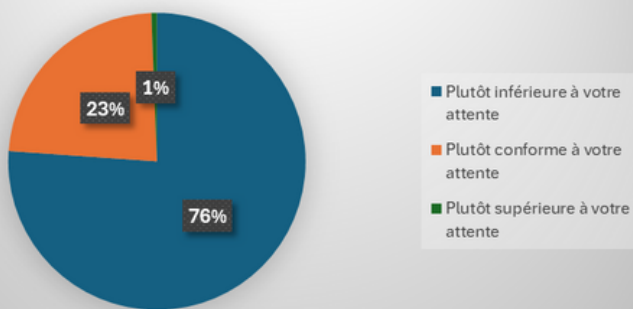
En résumé, un salarié Matmut qui a bénéficié des augmentations générales et de la moyenne des augmentations individuelles depuis 2022 a perdu en pouvoir d'achat, alors même que son salaire a évolué à la hausse.

La **CGT** estime qu'aucun salarié ne devrait perdre en pouvoir d'achat d'une année sur l'autre, il est indispensable que l'Entreprise récompense l'investissement de tous, car nous contribuons TOUS aux bons résultats de l'Entreprise.

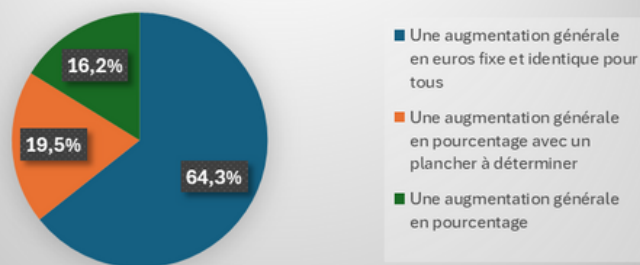
3/ Alors, que propose la CGT pour compenser cette perte de pouvoir d'achat ?

Nous avons sondé les salariés dernièrement, vous avez été près de 1300 à répondre et nous vous en remercions.

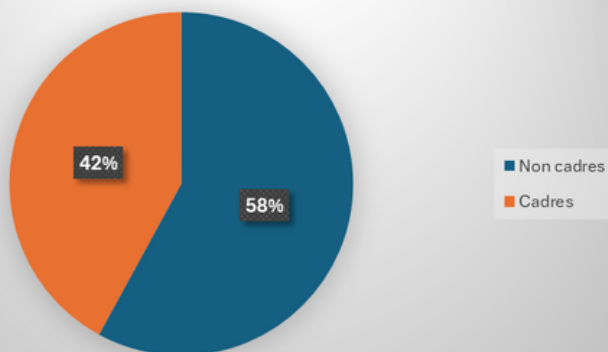
Estimez-vous que l'augmentation générale 2024 était



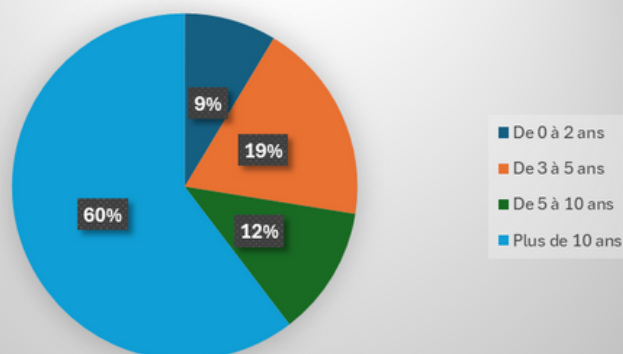
Sur les augmentations générales, vous êtes plutôt pour



Profil du répondant :



Votre ancienneté moyenne



Conclusion : ce sondage nous conforte dans la position que nous avons prise lors des NAO 2024 !

La majorité des salariés souhaitent bénéficier d'une augmentation générale en euros fixe et identique pour tous.

La CGT revendique donc pour ces négociations :

- Une augmentation générale fixe pour tous de 2200 € brut annuel pour tous (coût pour l'entreprise : environ 20 M€ cotisations sociales comprises, qui équivaut à un budget d'AG de 4,4 % en pourcentage). Avec le budget d'augmentation individuelle estimé à 1,2 % comme l'année dernière, nous arriverons enfin à compenser l'inflation (1,2 % + 4,4 % = 5,6%) (coût de l'AG estimatif : 20,3 M€, coût de l'AI : 5,5 M€ soit un total de 25.8 M€)
- Une augmentation du Ticket Restaurant à 12 €, en conservant les mêmes rapports de prise en charge employeur / salarié (rappel : 60 % employeur, 40 % salarié), soit un coût pour l'entreprise d'environ 1,6 M€
- Le maintien du Forfait Mobilité Durable (coût : 0,5 M€)
- Le maintien des congés anniversaire pour 40 ans d'ancienneté (coût : 0,45 M€)

Coût total pour l'entreprise de ces mesures : 28,35 M€.

Avec un bénéfice SGAM dont la fourchette oscille entre 90 et 100 M€, un rachat potentiel d'HSBC assurance Vie estimé à 925 M€, la CGT estime que l'entreprise a largement les moyens d'effectuer cette opération de rattrapage du pouvoir d'achat en faveur de ses salariés ! Avec un peu de bonne volonté ...

Votre Délégué Syndical Référent
Ludovic Barroin



Téléphone : 06 64 74 04 22
Email : contact@cgt-matmut.fr
Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt-matmut.fr

CGT
M A T M U